



AVRIL 2011

### LETTRE D'INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : Numero 5 (NA)

Bonjour,

Voici le n°5 de la LETTRE GRATUITE D'INFORMATION REGLEMENTAIRE élaborée tous les 2 mois par SSA en matière de :

- sécurité au travail (hygiène, santé, sécurité au travail ; prévention des risques professionnels)
- environnement

Ainsi, vous trouverez dans ce numéro :

#### 1) En matière d'hygiène, santé, sécurité au travail :

- **[Le décret \(n°2011-354\) du 30 mars 2011](#)** relatif à la **définition des facteurs de risques professionnels**. Ce décret précise les conditions de prise en compte de la pénibilité au travail dans le calcul des droits à la retraite avant l'âge légal. Il s'applique, s'agissant du droit à une retraite anticipée pour pénibilité, aux demandes déposées pour des retraites prenant effet à compter du **1er juillet 2011**. S'agissant des situations de suivi des expositions des travailleurs, le décret s'applique aux expositions intervenues à compter d'une date qui sera fixée par un décret ultérieur et au plus tard au 1er janvier 2012.
- **[L'arrêté du 18 février 2011](#)** portant extension d'accords et d'avenants examinés en sous-commission des conventions et accords du 3 février 2011. Cet arrêté (art.20) rend obligatoires, pour tous les employeurs et salariés des entreprises relevant de la convention collective **des télécommunications**, les dispositions de **[l'accord du 27 mai 2010](#)** (BO n° 2010/35) portant sur **le stress professionnel et les risques psychosociaux**, conclu dans le cadre de cette convention collective.
- L'INRS a mis en ligne sur son site Internet un dossier relatif à **[la vérification des machines et appareils de levage](#)** . Ce document présente les principales dispositions réglementaires concernant la vérification des machines appareils et accessoires de levage des établissements soumis au Code du travail.

## 2) En matière d'environnement :

- **Management Environnemental**

Une nouvelle norme ISO sur **le management environnemental par étape pour les PME** vient de paraître depuis le 7 février 2011. [L'ISO 14005:2010](#) fournit des lignes directrices pour tous les organismes, mais en particulier pour les petites et moyennes entreprises, pour le développement, la mise en œuvre, l'entretien et l'amélioration, par phases d'un système de management environnemental.

Retrouvez tous les numéros de la lettre gratuite d'information réglementaire en cliquant sur le lien suivant : [lien](#)

Bonne lecture